



Communiqué du Maire, Michel LEBOUC

Magnanville, le 15 avril 2020

RÉACTION APRÈS L'ALLOCATION DU PRÉSIDENT DU LUNDI 13 AVRIL 2020

Lors de son allocution solennelle de ce lundi 13 avril 2020, le Président de la République Emmanuel Macron a fixé au 11 mai la fin – éventuelle et partielle – du « confinement strict ».

Lisser la courbe

« Le confinement le plus strict doit encore se poursuivre jusqu'au lundi 11 mai. C'est, durant cette période, le seul moyen d'agir efficacement. » Le Président de la République a rappelé que, même si « l'espoir renaît », les hôpitaux restent « saturés » dans plusieurs régions – notamment le Grand Est et l'Île-de-France. Le but du confinement est, faut-il le rappeler, de ralentir la progression du virus et non de la stopper, afin de ne pas saturer davantage encore les services de réanimation : le confinement permet précisément de « lisser » la courbe de progression de l'épidémie. C'est ce qu'a rappelé le chef de l'État en disant hier qu'il fallait « réussir à retrouver des places disponibles en réanimation et permettre à nos soignants de reconstituer leurs forces ».

Un premier calendrier

Les perspectives tracées sont très progressives. C'est à partir de cette date que seront rouvertes « progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées, mais pas les universités, qui ne rouvriront pas avant septembre », avec des aménagements spécifiques – il faudra « organiser différemment le temps et l'espace ».

Enfin, le déconfinement du 11 mai – s'il a lieu, car, le Président de la République a insisté sur l'incertitude de cette date – ne concernerait pas tout le monde : les personnes âgées (à partir de quel âge entre-t-on dans cette catégorie ?), les personnes en situation de « handicap sévère » ou atteintes de maladies chroniques resteront confinées même après le 11 mai.

Appel aux maires

Emmanuel Macron a plusieurs fois rendu hommage aux maires et aux élus locaux, « fortement mobilisés aux côtés du gouvernement ». Le chef de l'État a également annoncé que les maires auraient un rôle de premier plan à jouer dans la stratégie qui sera mise en œuvre sur le port des masques. Il est envisagé de rendre, dans certains cas, son usage obligatoire, en particulier dans les transports en commun. Emmanuel Macron a promis que l'État permettra après le 11 mai « à chaque Français de se procurer un masque grand public ». Cette mise à disposition de masques se fera « en lien avec les maires ».

Plus de questions que de réponses

A Magnanville, je vais essayer de travailler avec les services (ceux qui sont disponibles dans la période) et les élus sur les questions posées hier soir par le Président de la République.

Des problématiques se posent : dans le premier degré, c'est extrêmement difficile, voire impossible d'appliquer la distanciation et les gestes barrières – comment faire dans ce cas pour mettre les enfants à la sieste ? Sans compter que les locaux ne sont pas extensibles. Et quelle sera la marge de manœuvre des maires pour protéger les agents communaux, les ATSEM en particulier ? Aujourd'hui, on voit très mal comment on va faire. Il va falloir travailler avec le corps enseignants sur ces questions.

Je me pose également des questions sur les propos du chef de l'État à propos de la mise à disposition de masques à tous les Français « en lien avec les

maires ». « En lien », que cela signifie-t-il ? Devrons-nous distribuer ? Acheter ? Fabriquer ? Payer ? Nous avons besoin de précisions.

A Magnanville, nous restons mobilisés

En attendant les réponses aux questions légitimes de la population, en attendant les éclaircissements sur le « quand », « pour qui », « comment », qui je l'espère figureront dans le plan de déconfinement promis par le Président dans un délai de 15 jours, nous continuerons à œuvrer pour accompagner les Magnanvillois dans cette période compliquée.

En tant que Maire, nous avons des responsabilités sur le terrain au service de la population. Avec mon équipe, nous continuerons à impulser et soutenir les initiatives locales qui permettent d'aider les Magnanvillois et en particulier les plus fragiles qui sont touchés de plein fouet par le contexte tendu imposé par la crise sanitaire.

Merci aux soignants, aux sapeurs-pompiers et aux forces de l'ordre qui protègent nos vies.

Merci à nos commerçants magnanvillois qui s'engagent avec générosité.

Merci aussi aux Magnanvillois qui font preuve de solidarité en devenant bénévole, en offrant du matériel de protection... Encore un exemple cette semaine avec une Magnanvilloise qui a fabriqué 50 masques en tissu pour en faire don aux infirmières libérales de Magnanville.

Et merci aux agents de la ville qui restent mobilisés pour assurer la continuité du service public.

Chaque action compte ! Restons solidaires et engagés, c'est notre plus grande force !